



Discours du président Louis FISSEAU

Cérémonie des vœux

Naveil, salle de la Conditia, vendredi 27 janvier 2012

Monsieur le député, Madame et Monsieur les conseillers généraux, Mesdames et Messieurs les maires, Mesdames et Messieurs les délégués communautaires, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux des communes de la communauté, Mesdames et Messieurs, chers amis

Je dois tout d'abord vous présenter les excuses de Monsieur le ministre de la ville président du conseil général qui nous rejoindra un peu plus tard, de Madame le sous préfet, et de Mme GIBOTEAU vice présidente du conseil général, ainsi que du capitaine SALES commandant le centre de secours de Vendôme.

Je vous remercie d'être venus si nombreux pour cette cérémonie. Permettez-moi de vous dire combien je suis heureux d'être parmi vous ce soir. Tout d'abord je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2012, une très bonne santé et la réussite dans tous vos projets.

Avant de procéder, comme il est de coutume, à faire le bilan de l'année écoulée, je souhaite que nous ayons une pensée pour ceux qui souffrent pour obtenir la démocratie. La liberté est à ce prix, aussi devons nous méditer sur la chance que nous avons d'être dans un pays où la démocratie et la liberté s'expriment pleinement.

La crise que nous continuons à vivre laisse des traces avec toutes ses victimes qui voient leurs projets anéantis. Toutefois à notre humble niveau, afin de soutenir l'activité, nous avons maintenu, et même augmenté sur nos soixante kilomètres de voiries communautaires, des travaux d'entretien pour un montant de 300.000 €. Par leurs investissements les collectivités contribuent au maintien d'activités et d'emploi.

A noter que notre politique d'entretien nous permet aujourd'hui d'avoir un réseau de voirie en bon état. Il faut ajouter à cela l'entretien de l'éclairage public sur les 900 lampadaires, et le balayage dans les différentes communes de la CVR. L'ensemble de ces travaux pour un montant global d'environ 40.000€.

Ces différents travaux sont habituellement des charges importantes sur le budget des communes rurales. La prise en charge par la communauté permet d'alléger les finances communales et la mutualisation en fait baisser le montant.

A noter aussi, et je le rappelle aux conseillers municipaux, vous avez la possibilité sur le site de la CVR de signaler les pannes de lampadaires en allant dans la rubrique Téléprocédures. Nous intervenons dans les délais prévus au marché. De même la rubrique Urbanisme permet à tous d'accéder aux documents d'urbanisme et au PLU interactif.

Sur la zone d'activité de la Bouchadière, les terrains acquis en 2008 vont maintenant pouvoir être aménagés. Le tracé de la déviation est maintenant fixé. Il a fallu adapter le PLU pour déposer un dossier d'aménagement, encore une petite procédure administrative et nous pourrons engager cette année les travaux de viabilisation pour y recevoir des entreprises.

Un des 4 locaux de notre bâtiment de la Bouchadière va être vendu à la société MC VET CONSEIL, c'est un laboratoire vétérinaire qui travaille au suivi et à l'étude des élevages de volailles.

De même la société ENMAN, qui fait de la conception de logiciels, nous loue depuis l'été les bureaux de la Bouchadière.

Dans les locaux commerciaux, nous avons installé une esthéticienne Mme Géraldine BRINDEAU.

Dans le cadre des logements sociaux, plusieurs projets sont en cours :

A Ste Anne nous sommes propriétaire du terrain, et nous avons reçu la semaine dernière l'avis favorable de la Région pour cette opération. Je pense que compte tenu des décisions prises

dernièrement au conseil régional liées aux opérations Cœurs de village, nous allons devoir attendre la confirmation avant de démarrer les 4 logements sociaux prévus.

A Villersble, le projet de logement nécessitait une modification du PLU qui est actuellement au contrôle de légalité.

Villiersble est à la recherche d'un terrain et devrait bientôt s'ajouter à la liste pour la construction de logements sociaux. La carte communale est en cours d'adaptation.

A Naveil la réhabilitation et mise aux normes du logement T5

A noter, l'importance de ces travaux qui participent à l'effort de soutien de l'économie locale.

Autre compétence que nous exerçons pleinement c'est l'aide aux communes pour le montage de leurs projets et les demandes de subventions, ainsi que pour des conseils techniques. Les maires savent qu'ils peuvent compter sur notre capacité à résoudre un grand nombre de leurs problèmes.

A noter aussi que nous n'avons pas engagé d'investissements importants, pour ne pas faire payer des projets par ceux qui ne les auraient pas décidés. Ce n'est pas de l'immobilisme mais de la prévoyance.

Sur l'intercommunalité, la presse s'est faite l'écho des résultats de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

Pour le Vendômois c'est le statut quo. La décision est reportée à Juin 2013, date à laquelle le préfet sera obligé de statuer sur les périmètres. Ce temps doit être mis à profit, et nous en avons la ferme intention, de trouver des accords en vue de cette union. Un mariage ne peut être que consenti, s'il est contraint il causera rapidement des problèmes.

Je regrette vivement que nous n'ayons pas pu faire l'unité pour un Vendômois plus grand.

Dans le sud, des accords ont été trouvés et des regroupements vont avoir lieu au cours de l'année 2012.

Agglopolis regroupe 48 communes et représente 107 262 habitants. Lors de la cérémonie des vœux d'Agglopolys, à Blois il y a quelques jours, son Président Christophe DEGRUELLE a clairement et publiquement fait appel à Mme Catherine LOCKHART, en lui recommandant de suivre l'exemple d'Agglopolis. Je partage cette analyse de Christophe DEGRUELLE et je partage cet avis depuis longtemps comme vous le savez tous ici.

Je persiste encore aujourd'hui à dire que ce qui se fait sur l'arrondissement de Blois doit nous donner l'exemple pour organiser un Vendômois structuré. Déterminer un bassin de vie, correspondant au bassin d'emploi, correspondant à l'influence de l'hôpital de Vendôme, correspondant aussi au rayonnement du lycée, au rayonnement des commerces déterminer un ensemble où la ruralité devra avoir toute sa place, et où tous les citoyens puissent avoir accès aux mêmes services, dans les mêmes conditions.

Pourquoi en Vendômois serions nous aussi frileux, je reste persuadé que si nous n'arrivons pas aujourd'hui à nous rassembler à l'échelle de l'arrondissement, nous y serons obligés d'ici quelque temps. Pourquoi ? L'Etat est contraint aux restrictions budgétaires et ne pourra plus vivre au dessus de ses moyens. Les collectivités auront de moins en moins d'aide. Ainsi plus nous serons regroupés et forts, mieux nous pourrions faire face pour structurer notre territoire pour répondre aux besoins des habitants et mieux répartir les aménagements.

Donner une identité plus forte pour le Vendômois, pour mieux se faire connaître de l'extérieur, pour redynamiser l'économie à 42 mn de Paris, je pense qu'il y a là une carte à jouer mais qui ne peut voir le jour que par une bonne cohésion et l'union de tous.

Un autre point qu'il faut que les communautés voisines comprennent, c'est que si la fusion CPV/CVR et les communes isolées se met en place, celle ci représentera plus de la moitié de la population de l'arrondissement sur 20% de sa superficie, et concentrera l'activité économique et

commerciale. Les marges de manœuvres qui resteront à ces petites communautés seront bien faibles.

Dans la nouvelle structure, chaque commune doit y trouver sa place en bénéficiant des mêmes services que la ville centre. Certes pour se donner les moyens, il faudra que les communes qui bénéficieront des services prennent en compte qu'il faudra avoir une fiscalité différente.

La nouvelle communauté devra se doter des moyens humains pour que chaque mairie trouve la réponse à ses besoins, en aide technique pour des petits projets, en aide administrative pour le montage des dossiers de marché, et de subvention, et d'aide juridique dans les cas difficiles.

Cette nouvelle communauté permettra un regroupement des services chargés de l'économie et du tourisme.

Notre Vendômois est riche en histoire, riche en paysage et si près de Paris, aussi je pense qu'en réunissant toutes les énergies dispersées dans les communautés volontaires nous devrions mieux nous vendre à l'extérieur et donc réussir à nous développer.

Les compétences devront prendre en compte ce qui pèse le plus sur le budget des communes.

La voirie est une chose primordiale qui grève le budget des communes rurales, pourquoi ne pas en faire une compétence communautaire, que la communauté ait son propre service, qui en relation avec les mairies, s'occuperait d'entretenir les routes et de faire des marchés permettant d'avoir des tarifs attractifs, Il faudra aussi réfléchir à l'avenir du scolaire et de la santé, et à rationaliser les démarches administratives.

Raisonner à l'échelle de nos communes et communautés existantes est devenu obsolète quand il s'agit d'aménagement du territoire.

Regarder constamment dans le rétroviseur ne permet pas de voir la route. INNOVONS !

Je répète ce que j'avais dit en 2006 à Meslay, face à Agglopolis, et Romorantin qui ont tous les atouts avec leurs moyens de communications pour assurer leur développement, nous devons nous rassembler pour renforcer l'identité du Vendômois.

Décidons ensemble des projets fédérateurs dont le Vendômois à besoin. Certains de ces projets sont déjà évoqués :

- La création d'une piscine à l'échelle des besoins de la population de l'ensemble du Vendômois.
- L'organisation du transport pour une meilleure desserte locale
- Un SCOT à l'échelle d'une grande communauté permettra une répartition organisée des infrastructures sur le territoire, en préservant nos activités agricoles, et notre paysage, dans l'esprit du développement durable.

Vous le comprendrez, une grande communauté, et pourquoi pas une Communauté d'agglomération, c'est le bon outil pour :

- Renforcer l'identité du Vendômois.
- Donner plus de moyens financiers
- Mieux organiser les moyens, techniques et administratifs
- Mieux répartir les aménagements sur le territoire

Toutes ces raisons prêchent pour que nous nous unissions pour être plus performants, au de-là de tout clivage politique pour que le Vendômois puisse avoir une identité forte pour se défendre dans un contexte économique difficile.

Je me félicite du courrier de Catherine LOCKHART qui accepte enfin une réflexion permettant de répondre aux attentes des habitants de notre territoire, même si nous sommes en désaccord sur le périmètre. Il faudra aussi prendre en compte les attentes de nos entreprises

Construire un projet pour le VENDOMOIS il y va de l'avenir de ce territoire que nous aimons tant. Certains vous diront que je me répète, c'est peut être un peu vrai, mais je crois très fermement qu'il y va de la survie de notre VENDOMOIS.

Avant de conclure, je voudrais remercier le personnel de la communauté pour son engagement et l'aide qu'il apporte à chacune des communes à l'élaboration des dossiers qu'ils soient techniques, et administratifs.

Je vous renouvelle à chacune et chacun tous mes vœux, de santé de joie, de prospérité et de réussite dans vos projets pour cette année 2012.

Merci de m'avoir écouté.